



## **Cahier des clauses techniques particulières Marché 21 022 83400PC**

### **Acquisition d'une embarcation électrique pour la capitainerie de Port Cros, pour le bénéfice du Parc national de Port-Cros (PNPC)**

Afin de réaliser sa mission de servitude portuaire, la capitainerie de Port Cros possède actuellement deux navires : le « Rascas » et « l'Océanite ».

Le « Rascas » est un navire qui arrive en fin de vie, il est en service depuis 2010 et a connu un problème mécanique récent qui nécessite son remplacement.

Le choix d'envisager l'achat d'une embarcation à propulsion électrique en remplacement d'un navire à propulsion thermique s'inscrit dans le virage du développement durable de l'économie française. Il est un choix raisonné qui offrira au parc national une communication positive dans ce changement par un acte fort et visible.

Cette nouvelle embarcation, de servitude portuaire, doit pouvoir naviguer dans les mêmes conditions que le navire actuel qu'il doit remplacer.

Pour ce faire, il doit posséder a minima les caractéristiques suivantes:

- Navire à propulsion électrique
- Pouvoir naviguer quotidiennement, environ 1 heure chaque matin entre 8 et 9 heures, 4 heures entre 11h et 15 heures et 1 heure chaque fin d'après midi entre 17 et 18 heures.
- Etre rechargeable sur une prise électrique de 16 A
- Avoir une autonomie suffisante pour permettre la réalisation de sa mission de contrôle portuaire et de régulation de trafic, c'est à dire pouvoir effectuer quotidiennement environ 12 miles nautiques sans rechargement.
- Etre suffisamment fiable pour naviguer en remplacement d'une embarcation à propulsion thermique
- Pouvoir être immatriculé en division 222 ou 236 et minimum catégorie 5 afin d'être utilisable en tant qu'embarcation professionnelle dans un secteur portuaire

- Etre équipé de pneumatiques de type« hypalon », résistants aux températures élevées, aux ultraviolets et qui permettent un appui sur les navires sans dommages collatéraux
- Etre équipé d'un tip top protégeant l'utilisateur et supportant feux de navigation
- Présence d'un bolster
- Equipé d'un gyrophare bleu étanche, d'une VHF et d'un GPS à poste.
- Pouvoir accueillir 5 personnes a minima
- Mesurer entre 4,50 et 6 mètres
- Posséder une puissance moteur équivalente d'au moins 20 chevaux
- Marquage sur les boudins babord et tribord « Parc National de Port Cros »
- Pouvoir fonctionner quotidiennement pendant une période de 7 mois
- Offrir une garantie de 24 mois sur la motorisation, les batteries et 5 ans sur le reste de l'embarcation
- Résister à un hivernage de 5 mois chaque année
- Pouvoir réaliser une navigation de 12 miles nautiques, sans être rechargé, afin de pouvoir rallier le port du Lavandou depuis Port Cros en cas de nécessité
- Bénéficier d'un support technique et d'assistance par téléphone en cas de dysfonctionnement
- Etre livré au port de Port Cros ou à défaut dans un port atteignable en navigation avec ce navire